



**SR Térénez - Port de Térénez**  
29630 PLOUGASNOU  
Internet: [www.srtz.com](http://www.srtz.com) / Tél : 02 98 72 33 25



## AVIS DE COURSE

### Championnat du Bretagne SLALOM

**Le 8 avril 2018, à TEREZEZ, grade 5A**

Marées : coeff 35, PM 11h57, BM 18h22

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe B pour les windsurfs,
- les règlements fédéraux.

Le règlement sportif de la Ligue de Bretagne de Voile

#### 2. PUBLICITE

Les windsurfs peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#))

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à tous les WINDSURF des classes RRD120, F31, F42 open et espoirs  
Aux adultes

Aux jeunes inscrits sur la liste Performance de la Ligue de Bretagne de Voile

Aux coureurs jeunes hors liste Performance du département de la régata après demande à leur CDV et validation par la ligue.

Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 10€ par participant.

#### 5. PROGRAMME

Pré-inscriptions à partir du 27/03/2018 par mail à [courrier@srtz.com](mailto:courrier@srtz.com)

Jour de la course (08/04/2018) :



SR TEREZEZ – Association loi de 1901  
Port de Térénez – 29630 PLOUGASNOU  
02 98 72 33 25 - [courrier@srtz.com](mailto:courrier@srtz.com) – [www.srtz.com](http://www.srtz.com)



## SR Térénez - Port de Térénez

29630 PLOUGASNOU

Internet: [www.srtz.com](http://www.srtz.com) / Tél : 02 98 72 33 25



-10h-11h : inscriptions et confirmation d'inscriptions au secrétariat de l'école de voile de Térénez

-11h : Briefing des concurrents

-12h : premier départ possible

-17h30 : proclamation des résultats

**Les horaires annoncés ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des prévisions météorologiques. En cas de météo défavorable, l'épreuve pourra être reportée au 15 avril 2018.**

**Les modifications d'horaires ou le report éventuel sera annoncé sur le site du club : [www.srtz.com](http://www.srtz.com) .**

### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale

### 7. PARCOURS ET PROCEDURES

Les parcours seront précisés lors de briefing. Ils pourront être de type « In and Out », « Downwind » ou raid. Le système de procédure de départ sera également précisé durant le briefing.

La zone de course sera précisée lors du briefing

### 8. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

Le score de chaque planche dans une série doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant

- (a) son plus mauvais score quand 3 à 4 courses ont été validées, ou
- (b) ses deux plus mauvais scores quand 5 à 7 courses plus ont été validées
- (c) ses 3 plus mauvais scores quand 8 courses ou plus ont été validées

### 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

### 10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- 1ère, 2nde et 3ème RRD Filles
- 1er, 2nd et 3ème RRD Garçons
- 1er, 2nd et 3ème F31 Garçons
- 1er, 2nd et 3ème F31 Filles
- 1ère, 2nde et 3ème et 1ère Jeune (U19) F42 Femmes
- 1er, 2nd et 3ème et 1er Jeune (U19) F42 Hommes

### 11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : 02 98 72 33 25 ou [courrier@srtz.com](mailto:courrier@srtz.com)

